

Budget de fonctionnement 2021 : des finances équilibrées incluant un gel de taxes et une baisse de la dette grâce à une gestion rigoureuse en temps de pandémie

Québec, le 23 novembre 2020 – La Ville de Québec a présenté aujourd'hui son budget de fonctionnement 2021, totalisant **1 581,6 M\$**. Il assure la gestion des affaires courantes et permet de couvrir les frais liés aux services déployés à la population comme le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et le fonctionnement des centres communautaires et sportifs. Les dépenses s'élèvent à 1 425,4 M\$, en hausse de 1,1 % par rapport au précédent budget, auxquelles s'ajoutent 156,2 M\$ pour le paiement comptant des immobilisations (PCI). Le budget prévoit également la poursuite de la diminution de la dette nette pour une sixième année consécutive, avec une baisse de 10,4 M\$.

« Québec, tout comme l'ensemble de la planète, traverse une période trouble avec la pandémie. Des efforts importants ont été faits au cours des derniers mois pour s'assurer d'un budget équilibré incluant un gel des taxes pour 2021, d'offrir les services de proximité aux citoyens, aider nos entreprises touchées par le ralentissement économique et les périodes de confinement, et proposer des actions de réconfort et d'animation pour la population, a déclaré le maire de Québec, M. Régis Labeaume. La gestion rigoureuse des dernières années, le respect du cadre financier et les fonds de prévoyance en place ainsi que l'aide financière gouvernementale ont permis à la Ville de maintenir les services et les investissements en infrastructures malgré le contexte économique difficile, tout en poursuivant la diminution de notre dette. Les contribuables peuvent être rassurés, la situation financière de la Ville est sous contrôle avec un budget équilibré. »

Gel des taxes en 2021

Tel qu'annoncé le printemps dernier, la Ville instaure un **gel des taux de taxes résidentielles et non résidentielles pour 2021**. Cette mesure représente un coût de 14,2 M\$ pour la Ville. Il s'agit d'un 3^e gel en 5 ans pour le secteur résidentiel. Notons que la diminution des dépenses relatives au remboursement des dettes des anciennes municipalités, avant la fusion de 2002, permet aux propriétaires d'immeubles résidentiels de certains secteurs de bénéficier d'une baisse moyenne de taxes de 0,1 % (2 \$) pour la résidence unifamiliale moyenne (incluant les copropriétés) (Voir tableau à l'*annexe 2*). En 2021, 7 des 11 secteurs de la ville n'ont plus de taxe relative au remboursement des dettes des anciennes municipalités.

La Ville a terminé en 2020 le processus visant l'harmonisation du fardeau fiscal pour toutes les catégories d'immeubles, un an avant la date limite prévue par la loi. À compter de 2021, aucun ajustement n'est requis à cet égard.

La facture de taxes 2021 pourra être acquittée en 4 versements égaux sans intérêts (3 mars, 3 mai, 5 juillet et 3 septembre), et ce, pour tous les propriétaires d'immeubles. La Ville invite les citoyens à privilégier le paiement en ligne auprès de leur institution financière au lieu de l'envoi postal de chèques, un geste écologique et économique.

NOUVEAUTÉ 2021 : Il est maintenant possible pour les citoyens d'adhérer au mode de paiement préautorisé en 4 versements égaux, sans frais ni intérêt, aux dates d'échéances légales. Un autre moyen de paiement électronique simple et sécuritaire.

Gestion financière de la pandémie

Des efforts importants ont été déployés au cours de l'année 2020 afin de s'assurer d'une gestion rigoureuse des finances de la Ville, qui ont été affectées par la pandémie. D'une part, la Ville a haussé les dépenses de soutien pour faire face à la crise et d'autre part, elle a subi une baisse des revenus de taxation ainsi qu'une diminution des revenus provenant des services rendus. Malgré ce contexte, la Ville a maintenu ses engagements, ses services aux citoyens et le transport en commun.

Par ailleurs, la gestion proactive des dépenses de la Ville a nettement atténué les impacts de la crise sur les finances municipales. Rapidement, la Ville a :

- Mis en place un contrôle serré des dépenses dans les unités administratives ;
- Réalloué les dépenses qui n'avaient pas à être effectuées en raison de la pandémie vers les nouveaux besoins découlant de la crise sanitaire ;
- Réalisé des économies budgétaires avec le service de la dette à la suite de la baisse des taux d'intérêt.

En complément aux mesures des gouvernements provincial et fédéral, la Ville a mis en place des actions ciblées pour soutenir les citoyens et les entreprises, notamment par le report des échéances des taxes foncières, la réduction du taux d'intérêt et l'abolition de la pénalité sur les créances, et l'accélération des paiements aux fournisseurs. Pour le soutien aux entreprises, notons l'aide financière d'urgence aux PME, l'élimination de la quasi-totalité des tarifs liés aux permis de terrasses, la mise en place de rues piétonnières pour supporter le commerce local et le soutien à la relance économique.

Les services aux citoyens ont également été ajustés avec l'adaptation des camps de jour, l'ajout à la collection de livres numériques des bibliothèques et la mise en place des rues partagées. Les organismes ont quant à eux vu notamment le maintien des subventions de fonctionnement (secteurs culturels et touristiques), la subvention d'urgence à Centraide et à Moisson Québec.

L'ensemble des mesures liées à la pandémie et mises de l'avant par la Ville totalisent 58,9 M\$. Les détails des dépenses liées à la pandémie sont disponibles à l'*annexe 3*.

Aide financière gouvernementale liée à la pandémie

La Ville a bénéficié d'une aide financière ponctuelle des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'Accord sur la relance sécuritaire, totalisant 55,7 M\$, soit 13,2 M\$ affecté en 2020 et 42,5 M\$ en 2021. Cette aide permet de compenser les pertes de revenus ainsi que les dépenses supplémentaires occasionnées par la pandémie, et ce, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire tout en maintenant un

niveau de services auxquels les citoyens s'attendent. L'aide financière sera entièrement utilisée pour minimiser l'impact de la crise sur les finances de la Ville permettant ainsi d'éviter des hausses du fardeau fiscal pour les particuliers et les entreprises ou des réductions de service aux citoyens. La Ville complète l'équilibre budgétaire en utilisant 13,3 M\$ provenant de son fonds de prévoyance, soit 6 M\$ en 2020 et 7,3 M\$ en 2021.

Impact budgétaire de la pandémie et aide financière gouvernementale

Ville de Québec (en M\$)	Projections 2020	Budget 2021	Cumulatif 2020-2021
Revenus*	1 509,3	1 531,8	
Dépenses	1 528,5	1 581,6	
Surplus (déficit)	(19,2)	(49,8)	(69,0)
Utilisation du fonds de prévoyance	6,0	7,3	13,3
Utilisation de l'aide financière gouvernementale	13,2	42,5	55,7
Surplus (déficit)	-	-	-

* 2020 : Revenus de 1 571,0 M\$ - Utilisation Fonds de prévoyance de 6,0 M\$ - Aide financière de 55,7 M\$
2021 : Revenus de 1 581,6 M\$ - Utilisation Fonds de prévoyance de 7,3 M\$ - Aide financière de 42,5 M\$

Dettes nette en baisse depuis 2016 pour un total de 117 M\$ et respect du cadre financier

Le budget 2021 respecte les objectifs rigoureux du cadre financier et de la stratégie de gestion de la dette :

- Dette nette de 1 553,5 M\$, en baisse de 10,4 M\$ par rapport aux projections de 2020.
- En raison des investissements additionnels prévus de 222,5 M\$ et qui atteindront 926,2 M\$ en 2021, le niveau de la dette est supérieur de 14,4 M\$ par rapport à celui qui était prévu au budget 2020. La Ville profite ainsi des taux d'emprunt historiquement bas.
- Maintien du ratio du service de la dette nette à 20 % ou moins du budget de fonctionnement. Ce ratio se chiffre à 14,0 % en 2021, en baisse de 0,6 % par rapport au précédent budget.

Les PCI incluant la réserve financière sont en hausse de 15,0 M\$ pour s'établir à 223,5 M\$ conformément au cadre financier. À ce titre, l'objectif de 225,0 M\$ prévu en 2022, pourrait être atteint dès 2021.

Moody's réaffirme la cote de crédit Aa2 de la Ville de Québec

En 2020, la firme Moody's Investors Service a réaffirmé la cote de crédit Aa2 de la dette à long terme de la Ville de Québec et a souligné l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. La cote Aa2 obtenue est la même que celle attribuée au gouvernement du Québec. Depuis son obtention en 2011, la

Ville a toujours su maintenir cette cote de haute qualité. D'ailleurs, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de sa gestion financière et son contrôle des risques.

Un résumé des faits saillants économiques et financier est disponible à l'*annexe 1*. Les détails concernant le budget 2021 sont accessibles au ville.quebec.qc.ca/budget.

Annexe 1 : Faits saillants économiques et financiers – Budget 2021

Annexe 2 : Tableaux et graphiques statistiques – Budget 2021

Annexe 3 : Mesures liées à la pandémie – Budget 2021

- 30 -

Source : **David O'Brien**
Service des communications
418 641-6210
david.obrien@ville.quebec.qc.ca

COM-20-411-1